



Inscription scolaire



2017-2018



ECOLE PRIMAIRE DE GAS

Les inscriptions scolaires pour la rentrée de
septembre 2017 se feront en MAIRIE

Du 29 Mai au 9 Juin 2017

**Horaires d'accueil Sur rendez-vous OU
du Lundi de 14h00 à 17h00
et le Vendredi de 14h à 19h00**

Pour les inscriptions scolaires, se munir impérativement :

- Votre livret de famille et copie d'une carte d'identité des **deux** parents
- Un justificatif de domicile ;
- Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou un certificat de contre-indication.
- La fiche d'inscription
- **En cas de séparation ou divorce** : une attestation du père et de la mère mentionnant l'accord pour l'inscription de l'enfant à l'école primaire de GAS.